

C – III – 4

Comptabiliser les acquisitions d'immobilisations

DANS LES COMPTES D'UNE ASSOCIATION **NON ASSUJETTIE A LA TVA**

Dans un premier temps, parcourez l'extrait suivant du PCG :

Classe 2 : COMPTES D'IMMOBILISATIONS**21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

211 – Terrains

213 – Constructions

2135 – Installations générales, agencements, aménagements des constructions

215 – Installations techniques, matériel et outillage industriels

218 – Autres immobilisations corporelles

2181 – Installations générales, agencements, aménagements divers

2183 – Matériel de bureau et matériel informatique

2184 – Mobilier

23 – IMMOBILISATIONS EN COURS

237 – Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles

238 – Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles

Classe 4 : COMPTES DE TIERS**40- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

401 – Fournisseurs

404 – Fournisseurs d'immobilisations

Commentaires :

Lors de l'acquisition d'un local, il convient de distinguer le prix du terrain (porté au débit du compte 211) de celui de la construction (porté au débit du compte 213). En effet, le terrain ne s'amortit pas : **il ne se déprécie pas**. Il en est différemment de la construction.

Vocabulaire :

Les **amortissements** correspondent à la consommation des actifs (des immobilisations). Ils sont le fait :

- de l'usure physique de l'actif ;
- de l'évolution technique ;
- et, pour les immobilisations incorporelles, de règles juridiques (durée de protection légale ou juridique).

Le calcul des amortissements et leur passage en comptabilité feront l'objet d'un développement ultérieur.

Les comptes 2135 et 2181

Les installations générales, agencements et aménagements divers s'enregistrent au débit du compte 2135 lorsque l'association est propriétaire de la construction ; sinon, ils s'enregistrent au débit du compte 2181.

Voici un extrait du bilan :

BILAN			
ACTIF (Composition du patrimoine – Emploi des ressources)		PASSIF (Origine du patrimoine – Origine des ressources)	
Actif immobilisé	<ul style="list-style-type: none"> • Immobilisations incorporelles <ul style="list-style-type: none"> ① Concessions... licences... ⑥ Avances et acomptes • Immobilisations corporelles <ul style="list-style-type: none"> ② Terrains ③ Constructions ④ Installations techniques... ⑤ Autres ⑦ Avances et acomptes 		Fonds propres <ul style="list-style-type: none"> • Réserves • Report à nouveau • Résultat de l'exercice
	Actif circulant <ul style="list-style-type: none"> • ⑧ Avances et acomptes versés sur commandes • ② Créances • VMP • Disponibilités 		Dettes <ul style="list-style-type: none"> • Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit • ⑨ Avances et acomptes reçus sur commandes en cours • ⑩ Dettes fournisseurs et comptes rattachés • ① Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Total de l'actif = Total du passif			

Exercice :

Rattachez chaque ligne numérotée aux comptes des classes 2 et 4.

Indications :

- Les lignes du passif correspondent à l'origine du patrimoine de l'association donc à des **départs de flux** comptables. Par suite, les comptes correspondants aux lignes du passif sont *généralement* des comptes créditeurs.
- Les lignes de l'actif correspondent à l'emploi des ressources, donc à l'**arrivée des flux** comptables. Conséquemment, les comptes correspondants à ces lignes sont des comptes débiteurs.

Les solutions se trouvent en fin de ce document : vérifiez vos réponses et **lisez les commentaires**.

Exemple d'enregistrement comptable : L'association achète un ordinateur pour son secrétariat – Coût : 1200 euros.

① Dans la comptabilité d'une petite association, si la date de l'achat et la date du règlement appartiennent au même exercice comptable, le schéma comptable est le suivant :

A la date de règlement dans l'unique journal d' « opérations diverses »

512 – Banque	2183 – Matériel... informatique
1 200 ⇨⇨	⇨⇨⇨⇨⇨ ⇨⇨ 1 200

② Sinon :

A la date de la facture, dans le journal des achats

404 – Fournisseur d'immos F	2183 – Matériel... informatique
1 200 ⇨⇨	⇨⇨⇨⇨⇨ ⇨⇨ 1 200

Le flux correspond à l'ordinateur qui va du fournisseur d'immobilisations F vers l'association.

A la date du règlement, dans le journal de banque

512 – Banque	404 – Fournisseur d'immo. F
1 200 ⇨⇨	⇨⇨⇨⇨⇨ ⇨⇨ 1 200

Le flux correspond aux 1 200 euros qui vont de la banque vers le fournisseur d'immobilisation F.

③ Dans le cas du versement d'un acompte (de 200 euros) :

A la date de l'acompte, dans le journal de banque

512 – Banque	238 – Avances sur... immos
200 ⇨⇨	⇨⇨⇨⇨⇨ ⇨⇨ 200

Le flux correspond aux 200 euros qui vont de la banque vers le fournisseur.

A la date de la facture, dans le journal des achats

404 – Fournisseur F	2183 – Matériel... informatique
1 000 ⇨⇨	⇨⇨⇨⇨⇨ ⇨⇨ 1200
	↑
238 – Avances sur... immos	↑
(200)	200 ⇨⇨
	⇨⇨⇨⇨⇨ ⇨⇨⇨

A la date de la facture, le compte 238 est soldé et les 1 000 euros restant à payer sont portés au crédit du compte 404.

A la date du règlement, dans le journal de banque

512 – Banque	404 – Fournisseur d'immos F
1 000 ⇨⇨	⇨⇨⇨⇨⇨ ⇨⇨ 1 000
	(1 000)

Cette dernière écriture solde le compte 404.



Réponses de l'exercice

① 205 ② 211 ③ 213 ④ 215 ⑤ 218 ⑥ 237 ⑦ 238 ⑧ 4091
⑨ 4191 ⑩ 401 ❶ 404 ❷ 411

Commentaires :

Les comptes 237, 238 et 4091

Les avances et acomptes versés **sur immobilisations** prennent place dans l'actif immobilisé (⑥ et ⑦) alors que le compte « 4091 – Fournisseurs débiteurs » prend place dans l'actif circulant (⑧).

Le compte 4091 enregistre à son débit les avances et les acomptes versés aux fournisseurs sur **des commandes qui correspondent à des charges** (commandes de biens ou de services).

Les comptes 401 et 404

Le compte 404 prend place au passif du bilan sur la ligne « Dettes sur immobilisations et comptes rattachés » alors que le compte 401 (utilisé pour les achats de services ou de biens autres que des immobilisations) est rattaché à la ligne « Dettes fournisseurs et comptes rattachés ».

Les comptes 411 et 4191

Le compte 411 enregistre à son débit le montant des factures de ventes et, à son crédit, le règlement de ces factures. Il est donc généralement débiteur ; sinon il est soldé.

Le compte 4191 enregistre à son crédit le montant des avances et des acomptes reçus sur commandes **des usagers** (des clients). Il est donc généralement créditeur ; sinon il est soldé.